

# Jean-Gaspard Vence, corsaire, officier du Roi et amiral

Stéphane Meffre

DANS **REVUE HISTORIQUE DES ARMÉES** 2025/4 n° 319, PAGES 111 À 114  
ÉDITIONS **SERVICE HISTORIQUE DE LA DÉFENSE**

ISSN 0035-3299

DOI 10.3917/rha.319.0111

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-revue-historique-des-armees-2025-4-page-111?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Service Historique de la Défense.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

# Jean-Gaspard Vence, corsaire, officier du Roi et amiral<sup>1</sup>



Stéphane Meffre

Qui connaît aujourd'hui Jean-Gaspard Vence<sup>2</sup>, né en 1747 et mort en 1808 ? Son portrait en miniature ci-dessus, conservé au Musée du Louvre et peint par Charles Bourgeois, le montre en 1802 quand il était préfet maritime à Toulon. Il porte alors deux décorations : la croix de Saint-Louis (et non la Légion d'honneur) et l'insigne de l'ordre de Cincinnatus. Ces deux décorations sont liées à ses faits d'armes lors de la guerre d'indépendance américaine.

Jean-Gaspard Vence est né dans une famille de marins et d'armateurs marseillais qui s'est enrichie grâce au commerce avec les Antilles.

Dès son plus jeune âge, il explique à son père son désir ardent de faire carrière dans la Marine : « Je veux être marin comme Jean-Bart ou Duquesne, et vous pouvez être sûr que je me ferais tuer, ou que je monterais, comme eux, aux premières dignités de notre Marine »<sup>3</sup>. Son père lui permet d'embarquer à 15 ans sur un navire marchand allant de Bayonne à Saint-Domingue

où il est accueilli par son frère aîné, qui a épousé là-bas la fille d'un riche planteur. Il demande à

<sup>1</sup> D'après le livre *Jean-Gaspard Vence, Corsaire, Officier du Roi et Amiral* écrit par Stéphane Meffre et publié fin 2024 (Collection Biographies, Éditions L'Harmattan).

<sup>2</sup> Également connu sous le nom de *Jean Gaspard de Vence*, car nommé ainsi par le roi Louis XVI dans sa lettre du 24 janvier 1780 l'élevant à la dignité de chevalier de Saint-Louis.

<sup>3</sup> Jean-Gaspard Vence, *Mémoire et Consultation pour Jean-Gaspard Vence, ci-devant capitaine de port à l'Île de la Grenade contre le sieur Doré*, Paris, 1787, p. 3.

Jean-Gaspard Vence (1747-1808),  
peinture par  
Charles Guillaume  
Alexandre Bourgeois  
(1759-1832)

LIBERTÉ.

476  
23. ju

ÉGALITÉ.



Pour luy Seul  
et  
a l'ordre du  
mrapport

Toulon, le 9 vendémiaire  
de la République française, une et indivisible.

J. Vence  
an 10.

LE PRÉFET MARITIME

Councl  
Citoyen Ministre

J'ai reçu votre lettre, avec la Reclamation qui vous a été faite pour une somme de 736<sup>fr</sup>. Cette Reclamation vient à l'appui de la demande de laquelle d'avoir une permission pour passer quinze jours à Paris pour y terminer mes affaires particulières. Je ne vous cacherai pas que j'avais chargé quelqu'un de détacher quelques fonds pour moi et je luy avoit laissé mes papiers pour payer quelques dettes. Je suis quion a touché et que l'on a bien payé et voila dix huit mois que je suis sans nouvelle.

Je vous prie en grâce de me accorder les quinze jours que je vous demande.

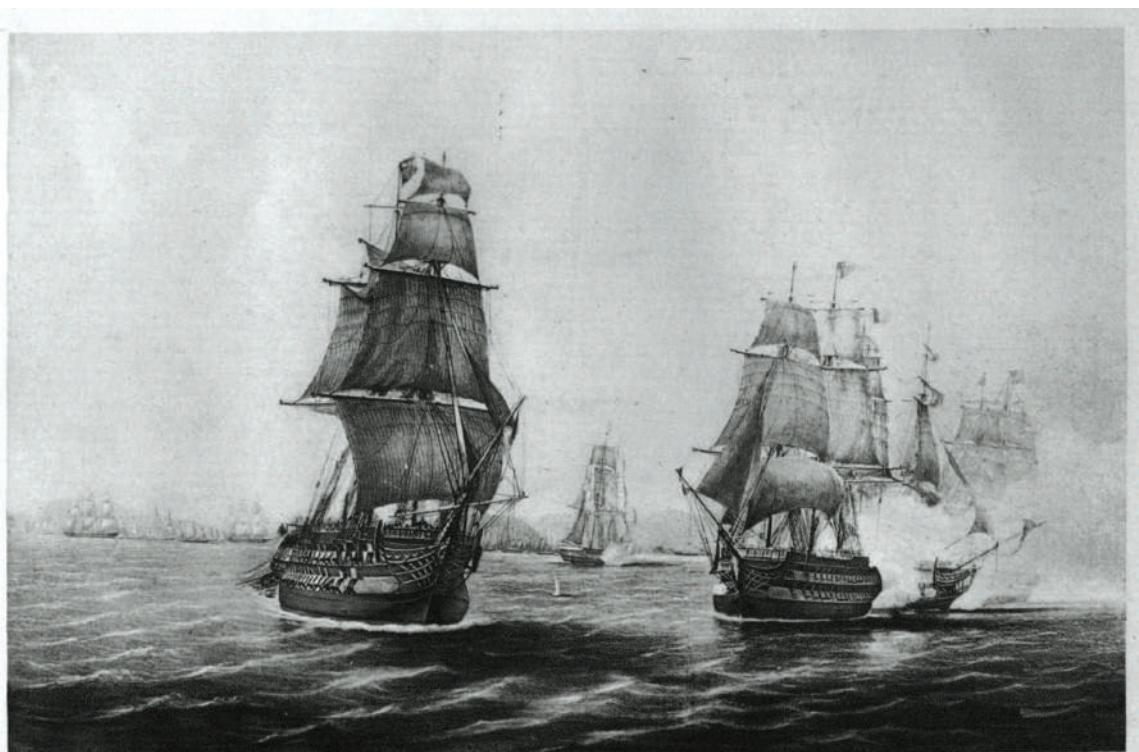
Depuis dix ans je ne me suis occupé que d'exécuter les ordres du Gouvernement et est négligé absolument mes affaires particulières.

J'espere Citoyen et Ministre que toutes ces considération me feront obtenir la permission que je vous Reclame.

Salut et Respect

Vence

Lettre de Jean-Gaspard Vence, préfet maritime de Toulon, au ministre de la Marine et des Colonies,  
9 vendémiaire an 10 [1<sup>er</sup> octobre 1801]



*Gaspard Vence avec le vaisseau Le Duquesne amène à Toulon un convoi de vivres et met en fuite trois vaisseaux anglais, 2 Avril 1794*

son frère de lui trouver un emploi sur un navire corsaire, mais, trop tard, car, en 1763, la guerre contre l'Angleterre est terminée. Jean-Gaspard retourne alors en France pour étudier pendant deux ans les mathématiques et l'art de la navigation, puis embarque comme élève officier à bord du *Protecteur*, qui fait alors partie de la flotte du Levant chargée de protéger les navires marchands en Méditerranée. À l'issue de cette formation, Vence reçoit son brevet d'officier de marine et navigue pendant les huit années suivantes sur des bâtiments de commerce entre la France et les Antilles.

En juillet 1776, après la déclaration d'indépendance des États-Unis d'Amérique, les insurgés américains proposent à des capitaines français d'armer des navires contre l'Angleterre.

Vence est l'un d'entre eux et devient rapidement l'un des principaux capitaines corsaires opérant aux Antilles pour le compte du Congrès américain. En l'espace d'environ dix-huit mois, entre fin 1776 et le milieu de l'année 1778, il réalise 211 prises, dont 40 environ donnent lieu à un combat naval<sup>4</sup>.

Dès la signature en 1778 du traité d'alliance entre la France et les États-Unis marquant le début des hostilités contre l'Angleterre, il s'engage dans la Marine royale et fait preuve d'une bravoure exceptionnelle lors de la prise de l'île de la Grenade et de la bataille de Savannah<sup>5</sup>.

En janvier 1780, en récompense de ses actions d'éclat, il reçoit une lettre du roi Louis XVI l'élevant à la dignité de chevalier de Saint-Louis. Officier bleu subissant la jalouse des officiers de carrière, il quitte son emploi de capitaine de port à l'île de la Grenade à la fin de la guerre d'indépendance américaine. Il doit attendre la Révolution française pour intégrer la marine militaire.

Sa première mission pour la jeune République consiste à se rendre à Tunis avec son vaisseau *Le Duquesne* et plusieurs frégates, afin d'escorter jusqu'à Marseille un important convoi de blé.

<sup>4</sup> SHD, MV CC 7 ALPHA 2440, État de service de Jean-Gaspard Vence.

<sup>5</sup> Maurice Loir, *Jean-Gaspard Vence, Corsaire et Amiral*, Paris, Librairie militaire de L. Baudoin, 1894, page 101, lettre de l'amiral d'Estaing.

*Gaspard Vence avec le vaisseau le Duquesne amène à Toulon un convoi de vivres et met en fuite trois vaisseaux anglais, 2 avril 1794*

Il en est empêché par une flotte anglo-espagnole, nettement supérieure en nombre, qui le bloque lors de sa sortie du port de Tunis. Après de nombreuses péripéties, Vence réussit quelques mois plus tard à rentrer en France avec le convoi, après avoir échappé à la surveillance de l'ennemi. À peine arrivé, il escorte un nouveau convoi jusqu'à Toulon. Cette nouvelle mission l'oblige à affronter, avec succès, trois vaisseaux anglais<sup>6</sup>.

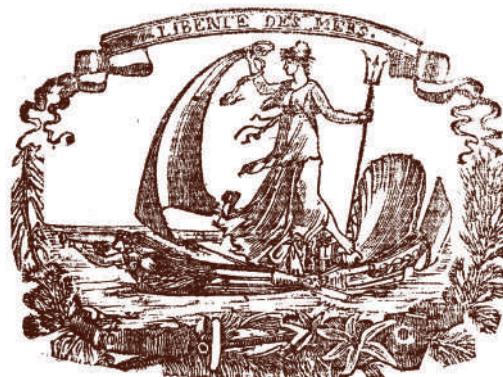
Après ces deux faits d'armes, Vence est promu contre-amiral en 1794, puis commandant d'armes du port de Toulon, où il joue un rôle décisif dans la préparation de la campagne d'Égypte.

Après le retour de Bonaparte et le coup d'État du 18 Brumaire, il est le premier préfet maritime nommé à Toulon. Parmi ses nouvelles missions, Vence doit assurer le ravitaillement des troupes françaises, présentes dans de nombreux ports de la Méditerranée. Compte tenu alors de la nette supériorité des

forces navales britanniques, il assiste, impuissant, à l'isolement progressif, puis à la capitulation des Français à Malte, puis en Égypte.

Trois ans plus tard, lorsque Bonaparte projette d'envahir l'Angleterre, il émet des critiques sur les bateaux à fond plat destinés au transport des troupes françaises<sup>7</sup> et doit prématurément quitter la Marine à l'âge de 56 ans. L'Histoire lui rendra raison, puisqu'environ deux ans plus tard, en août 1805, Bonaparte, devenu empereur, renoncera définitivement à son projet de débarquement sur les côtes britanniques.

Jean-Gaspard Vence a participé à certaines des plus grandes heures de gloire de la Marine sous Louis XVI, comme à ses heures les plus sombres sous la Révolution. Son sens aigu de l'honneur et de l'intérêt supérieur de la patrie a guidé sa conduite à chaque moment important de son existence. Oublié par l'Histoire, il mérite aujourd'hui de retrouver sa place parmi les héros de la Marine française.



<sup>6</sup> SHD, État de service de Jean-Gaspard Vence, *doc.cit.*

<sup>7</sup> Etienne Taillemite, Dictionnaire des marins français, Paris, Tallandier, 2002, p. 525.